



Conseil syndical

Mardi 13 juin 2023



SYNDICAT des INTERCOMMUNALITES
DE LA VALLEE DU THERAIN

Ordre du jour



SIVT

- 1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion
- 2) Demande d'aide FEDER – plan de financement du programme de restauration de la continuité écologique 2021/2022
- 3) Demande d'aide FEDER – plan de financement du programme de travaux de restauration de la continuité écologique à Beauvais
- 4) Mise en place du prélèvement automatique pour les factures ORANGE

Vie de la Vallée

Compte-rendu des délégations d'attribution du Président

Point 1 – Approbation du CR du 23/03/2023

1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion

2) Compte de gestion 2022

3) Compte administratif 2022

4) Affectation des résultats 2022

5) Participations financières des EPCI aux compétences GEMAPI – 2023

6) Budget primitif 2023

7) Amortissements 2023

8) Création et approvisionnement budget rattaché « ruissellement » 2023

9) Participations financières des EPCI aux compétences optionnelles – 2023

10) Budget primitif 2023 – budget rattaché

11) Acquisitions de trois parcelles sur les communes de Bailleul sur Thérain et Villers Saint sépulcre par actes administratifs

12) Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les études et travaux de restauration des zones humides privés et publiques sur le bassin du Thérain

13) Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour la mise en place d'outils de suivi des zones humides (piézomètres...) et pédagogiques de valorisation de la communication (panneaux...).

Point 2 – Demande d’aide FEDER – plan de financement du programme de restauration de la continuité écologique 2021/2022

Etude sur les deux ouvrages de Beauvais – Cout de l’opération : **77 435.40€ TTC**

Etude sur les deux ouvrages d’Héricourt sur Thérain – Cout de l’opération : **21 600€ TTC**

Etude complémentaire sur le seuil de Mouy : **10 500€ TTC**

Etude de maitrise d’œuvre à Rochy condé : **8 160€ TTC**

Etude Géotechnique G2 AVP à Rochy condé : **7 092.00€ TTC**

Reprise des travaux de restauration de la continuité écologique sur le seuil de Mouy : **62 114.15€ TTC**

Travaux de restauration de la continuité écologique sur les deux moulins de Rochy condé : Cout de l’opération : **159 009,51€ TTC**

Ainsi le plan de financement est le suivant:

Montant global du projet : **345 911.06€ TTC**

Montant de l’aide demandée à Agence de l’Eau Seine Normandie : **299 550,41€ TTC soit 86,6%**

Montant de l’aide– Europe Fonds FEDER (Région Haut de France) : **46 360,65€ TTC soit 13,4%**

Autofinancement du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain : **0€ TTC soit 0%**



Point 3 – Demande d'aide FEDER – plan de financement du programme de travaux de restauration de la continuité écologique à Beauvais

Etude Géotechnique G2 AVP : **3 360.00€ TTC**

Travaux de restauration de la continuité écologique sur les deux ouvrages de Beauvais – Cout de l'opération : **919 865.04€ TTC**

Ainsi le plan de financement est le suivant :

Montant global du projet : **923 225.04€ TTC**

Montant de l'aide demandée à Agence de l'Eau Seine Normandie : **715 841,86€ TTC soit 77.04%**

Montant de l'aide– Europe Fonds FEDER (Région Haut de France) : **207 383,18€ TTC soit 22,46%**

Autofinancement du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain : **0€ TTC soit 0%**

SUIVI DES NIVEAUX D'EAU

SIVT

Point 4 – Mise en place du prélèvement automatique pour les factures ORANGE

- Les abonnements et consommations de téléphone fixe, téléphone portable et internet.





Vie de la Vallée

mardi 13 juin 2023



SYNDICAT des INTERCOMMUNALITES
DE LA VALLEE DU THERAIN



Constats d'encombres

Encore quelques arbres tombés en travers du cours d'eau;
Principalement des frênes atteints de chararose...

Communes de Hermes, Balagny sur Thérain, Bury, Therdonne...



Erosion des berges, accumulation de déchets,
Entrave à la pratique du canoé...





Aménagements en milieu agricole Territoire de la CCPV

Suite aux réunions d'informations et aux rencontres avec les exploitants:

- rédaction d'un marché de travaux (mars/avril 2023)
- visites de chantiers (réponses pour le 15 juin 2023)

- analyse des offres
- demande de subventions

- **Travaux prévus :**

- -restauration préalable de ripisylve septembre 2023
 - Clôtures , abreuvoirs , franchissements
octobre/novembre 2023



Travaux végétation de berges



Restauration de la ripisylve sur l'AVELON

Communes de Senantes, Villembroy, Blacourt, La-Chapelle-aux-Pots, Ons-en-Bray, Saint-Paul, Rainvillers, Aux Marais, Goincourt et Beauvais



Linéaire de rivière concerné : 36 051ml

Travaux programmés :
octobre/novembre/décembre 2023

Entretien de la ripisylve sur le Thérain

Communes de Villers Saint Sépulcre, Bailleul sur Thérain, Hermes, Heilles, Saint Felix et Hondainville.

Linéaire de rivière concerné : 10 890 ml

Consultation en cours

Travaux prévus fin octobre/novembre 2023





Animations Pédagogiques 2023

Réalisées :

Ecole Léveillé Montataire: 1 classe
Ecole Charpak Nogent/Oise: 3 classes
Ecole Langevin Montataire :1 classe
Ecole Carnot Nogent/Oise :2 classes
Ecole E Triolet Hermes : 2 classes
Ecole W Hayden Rochy-Condé : 5 classes
Ainés de Bury: 30 personnes

Programmées :

Ecole de Therdonne: 3 classes
Animation Association saint Vaast nature
Animation Centre Social de Milly sur Thérain
Animation Chantier d'Insertion CAB



CHANTIER RCE MOULIN CLEUTIN – FONTENAY TORCY



- Projet débuté le 27/02/2023
- Fin de l'aménagement hydraulique : 06/2023
- Finitions du chantier : automne-hiver 2023
- Maîtrise d'œuvre : SOGETI INGENIERIE INFRA
- Entreprise : ENVIRONNEMENT FORETS
- **Coût : 325 034,38 €**
 - ✓ Agence de l'eau Seine Normandie 90%
 - ✓ FEDER 10%



CHANTIER RCE MOULIN CLEUTIN – FONTENAY TORCY



Coupe de la peupleraie
et broyage des souches



CHANTIER RCE MOULIN CLEUTIN – FONTENAY TORCY



Installation de
l'ouvrage sous voirie



CHANTIER RCE MOULIN CLEUTIN – FONTENAY TORCY



Terrassement du
nouveau lit



CHANTIER RCE MOULIN CLEUTIN – FONTENAY TORCY



Création d'une prise d'eau incendie (validée par le SDIS)



Resserrement du lit à l'aval du moulin



ZONES HUMIDES CREUSEMENT DE MARE



Opportunité de **creusement de mare** durant le chantier de Fontenay Torcy, au **Moulin Cleutin**



Création d'une mare

ZONES HUMIDES FUTURS PANNEAUX PEDAGOGIQUES



Bienvenue au Marais de Hondainville

... à la découverte de la zone humide !

Le Marais de Hondainville a fait l'objet d'une restauration en novembre 2022. Suite à la culture des peupliers lors des dernières décennies, cet espace commençait à se rebosser. Les travaux ont permis au site de retrouver des milieux ouverts typiques de zone humide (mares, prairies humides...).

Mais qu'est-ce qu'une zone humide ?

La zone humide est une « éponge naturelle » caractérisée par de la végétation hygrophile et un engorgement du sol fréquent, parfois permanent.

Elle joue un rôle dans l'atténuation des crues et, grâce à une flore riche et fragile, elle stocke du carbone. C'est également un lieu de reproduction, de repos ou d'alimentation pour une faune spécifique (insectes, amphibiens, oiseaux, mammifères...).

Vous venez découvrir les richesses de la zone humide en vous baladant près des différents habitats.

Retrouvez les plantes et les animaux adaptés aux zones humides et aux milieux ouverts !

Ces espèces sont fragiles. Merci de ne rien laisser sur place et de respecter la faune et la flore.

COÛT DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE : 22 203 € 68 k. Avec la participation financière de :

80 %	20 %	50 %
REPUBLICAIN DE LA MAYENNE	COMUNITE DE COMMUNES DE HONDAINVILLE	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DU THERAIN

Pour tout renseignements, contactez la communauté ou rendez-vous sur le site du SIVT : www.sivt-hondainville.fr



LA MARE

Une mare est une étendue d'eau stagnante de taille variable, d'origine naturelle ou anthropique, qui est alimentée par les eaux pluviales et/ou phréatiques. Les mares sont parfois temporaires et, suivant les variations climatiques, peuvent s'assécher en été.

Les mares sont réputées pour être des lieux de haute biodiversité : elles accueillent une faune et une flore typiques des milieux aquatiques. Elles servent aux cycles de vie soit liés à l'eau (reproduction, ponte, stade larvaire...). Pour d'autres, les mares servent de lieu de chasse et de repos. On prête d'autres intérêts aux mares comme le ralentissement et l'épuration des eaux de ruissellement, et ce sont parfois des abreuvoirs pour le bétail. Elles font partie du patrimoine local et agrémentent le paysage.

Amphibiens
Les mares sont essentielles pour la reproduction et la croissance des différentes grenouilles, crapauds et têtards. Ce lieu est favorable, mais est un étape importante du cycle de vie de ces espèces.

Insectes aquatiques
Certains espèces d'insectes vivent toute ou partie de leur vie dans l'eau. Les libellules et moustiques (à l'étape larvaire) passent leur temps à se nourrir, à se reproduire, à se métamorphoser et à passer leur vie adulte dans les airs. Le culicidé (la moustique) est un habitant typique de la mare.

Oiseaux d'eau
Le héron se régale des petits amphibiens, insectes, mollusques et des occasionnelles poissons des mares.

Plantes aquatiques
Différentes plantes poussent dans et aux bords des mares. Les juncus (2) poussent sur les berges en parties découverts, comme les saules. D'autres plantes vivent à la surface de l'eau ou possèdent une partie flottante et sont parfois accrochées au fond, comme le potamogeton. Elles sont appelées "hydrophytes".

Profil d'une mare :

Ces espèces sont fragiles. Merci de ne rien laisser sur place et de respecter la faune et la flore.



LES MILIEUX HUMIDES

ZONES HUMIDES « OUVERTES »

La proximité des cours d'eau impacte ces zones humides, alors sujettes aux inondations et à l'engorgement du sol via les nappes souterraines. Il est ainsi possible d'observer des plantes inondables, des mégaphorbes, des coustouilles... Ces espaces naturels sont composés d'une majorité de plantes herbacées (carex, joncs, graminées...).

Ce sont des zones riches en fleurs attirant bon nombre d'insectes et leurs congénères d'insectivores (oiseaux, chauve-souris, libellules, amphibiens...). Ces zones humides stockent et restituent l'eau au cours d'eau en période de crue ou d'apex. Les prairies humides sont également reconnues pour leur valeur fourragère et pastorale.

ZONES HUMIDES « BOISSEES »

L'une des autres formes des milieux humides est le **boisement humide**. Ripisylve, forêt alluviale... la végétation et la faune présentes sont adaptées à vivre les pieds dans l'eau.

Ces zones humides jouent des rôles très importants car :

- Elles freinent l'érosion des sols en limitant l'apport de sédiments dans les rivières.
- Elles purifient l'eau en filtrant les polluants.
- Ce sont des corridors biologiques pour de nombreuses espèces animales en servant de lieu de repos, d'hivernation, d'alimentation ou de migration.

Plantes
Proust à l'année, Prairie de fauche, Juncus, Saule, Saule tord-bois, Iris des marais.

Crustacés
Crustacés aquatiques.

Oiseaux
Oiseau des marais, Ripisylve du Thérain.

Ces espèces sont fragiles. Merci de ne rien laisser sur place et de respecter la faune et la flore.

LE THERAIN ET LA RIPISYLVE

Le Thérain

Le Thérain prend source à Grumecnil (76) et se jette dans l'Oise, sous Montataire (60). Long de 76 km, son débit moyen est d'environ 8 m³/s. En période de crue, il peut atteindre 35 m³/s.

Le Thérain est classé en 1ère catégorie piscicole, avec pour espèce répertoriée la truite fario. Le Thérain abrite également d'autres poissons comme le gardon, l'anguille ou le brochet...

Les principaux affluents sont le Petit Thérain, l'avelon, la Trye, le Silet ou encore le ru de Cires.

La rivière a été fortement aménagée par le passé, avec la construction d'une centaine de moulins et de nombreuses usines à partir du 19^e siècle.

La ripisylve est un élément essentiel à tout cours d'eau. Du latin *ripis* (rive) et *sylva* (forêt), elle correspond à l'ensemble des arbres, arbustes et herbacées qui se situent en bordure des cours d'eau. L'aune glutineuse, le frêne commun et les saules sont des essences typiques des rives.

La ripisylve procure **ombre et fraîcheur** sous les arbres comme dans l'eau, tout en maintenant les berges grâce à leurs racines denses. C'est un précieux refuge de biodiversité car sur terre comme dans l'eau, insectes, mammifères, oiseaux, crustacés et poissons viennent se nourrir, se cacher ou se reposer dans les arbres.

Aune glutineuse
Alnus glutinosa

Saule tord-bois
Salix caprea

Truite fario

Ces espèces sont fragiles. Merci de ne rien laisser sur place et de respecter la faune et la flore.

Aune glutineuse

Alnus glutinosa (L.) Gaertn.

ZONES HUMIDES PROJETS À VENIR



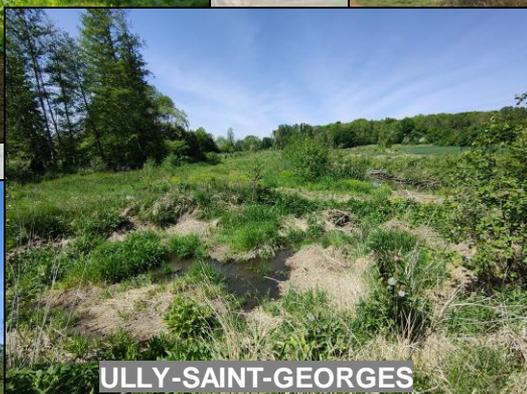
Projets de restauration de zones humides pour automne 2023 :



MONTATAIRE



LAVERSINES



ULLY-SAINT-GEORGES



VILLERS-SAINT-SEPULCRE



MOUY

Objectifs :

- Restauration des fonctions,
- augmentation et diversification de la biodiversité

Actions :

- Défrichage, « nettoyage » milieu, ouverture milieu
- Création mares
- Aménagement pièces d'eau existantes

ZONES HUMIDES PROSPECTIONS FAUNE

- Prospections amphibiens de nuit dans les mares des zones restaurées + mares du Pays de Bray avec la Fédération de Chasse 60 (projet OIZH'EAU)

→ Toutes les mares ont été recolonisées par les amphibiens !



GRENOUILLE VERTE



TÉTARD GRENOUILLE



TRITON PALMÉ



LARVE DE TRITON



CRAPAUD COMMUN



OEUF DE TRITON

- Beaucoup de mares abritent des odonates :

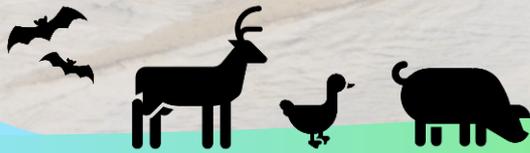


LIBELLULE FAUVE

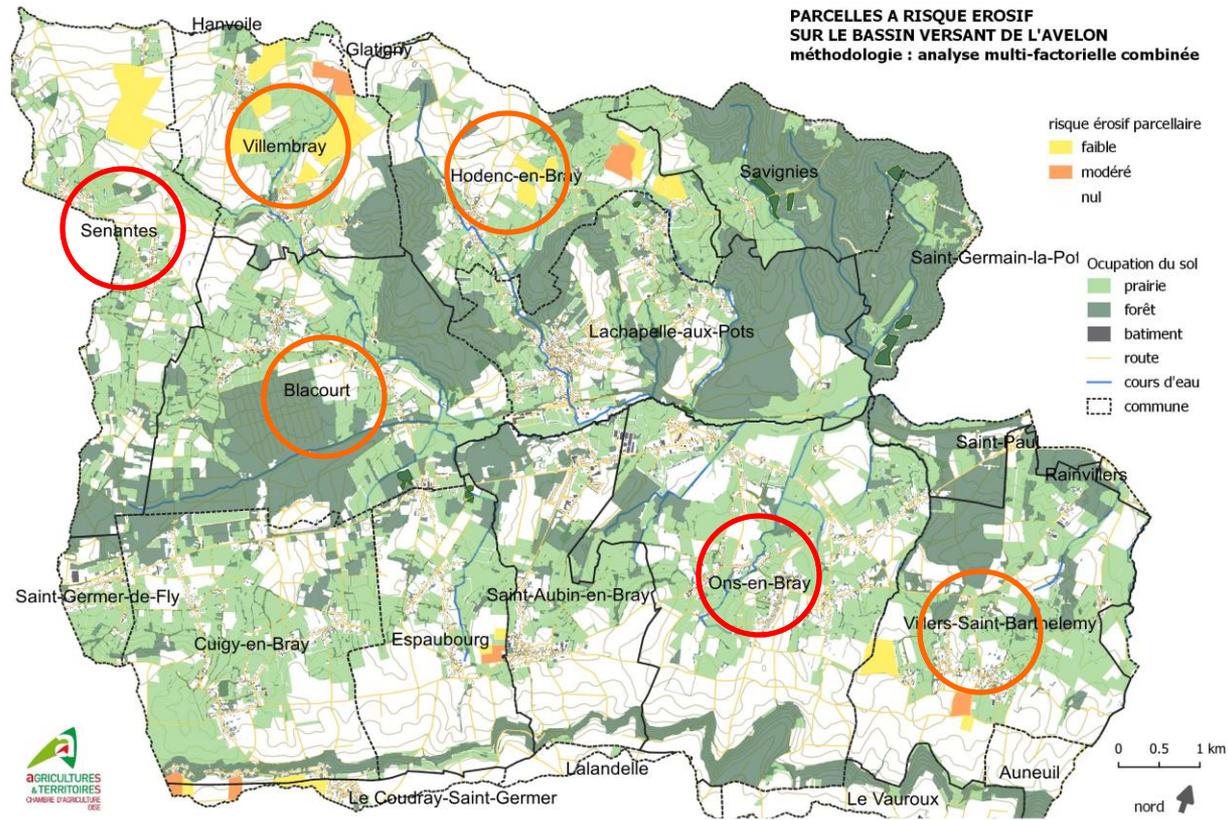


CALOPTERIX SPLENDENS
SPLENDENS

- et bien d'autres espèces profitent des mares ...



Etudes et travaux CCPB - BV Avelon



Légende :

-  Avant-projets à débloquer
-  Avant-projets avancés

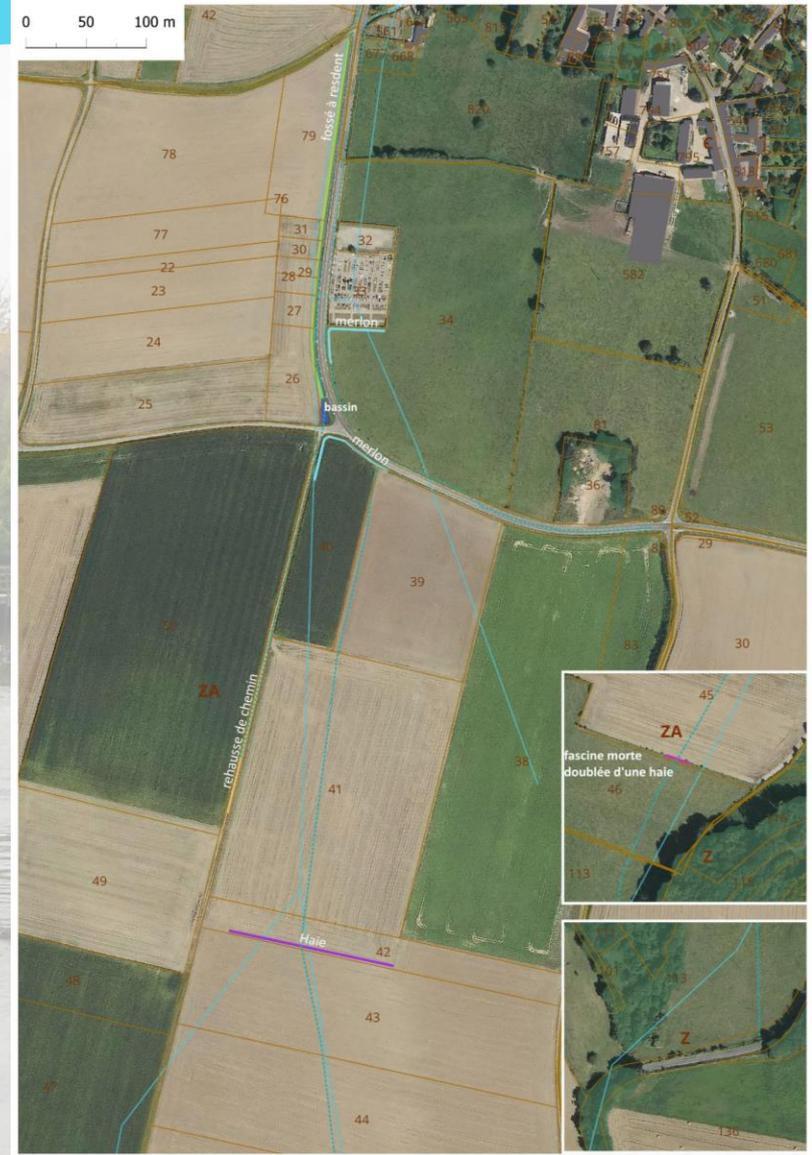
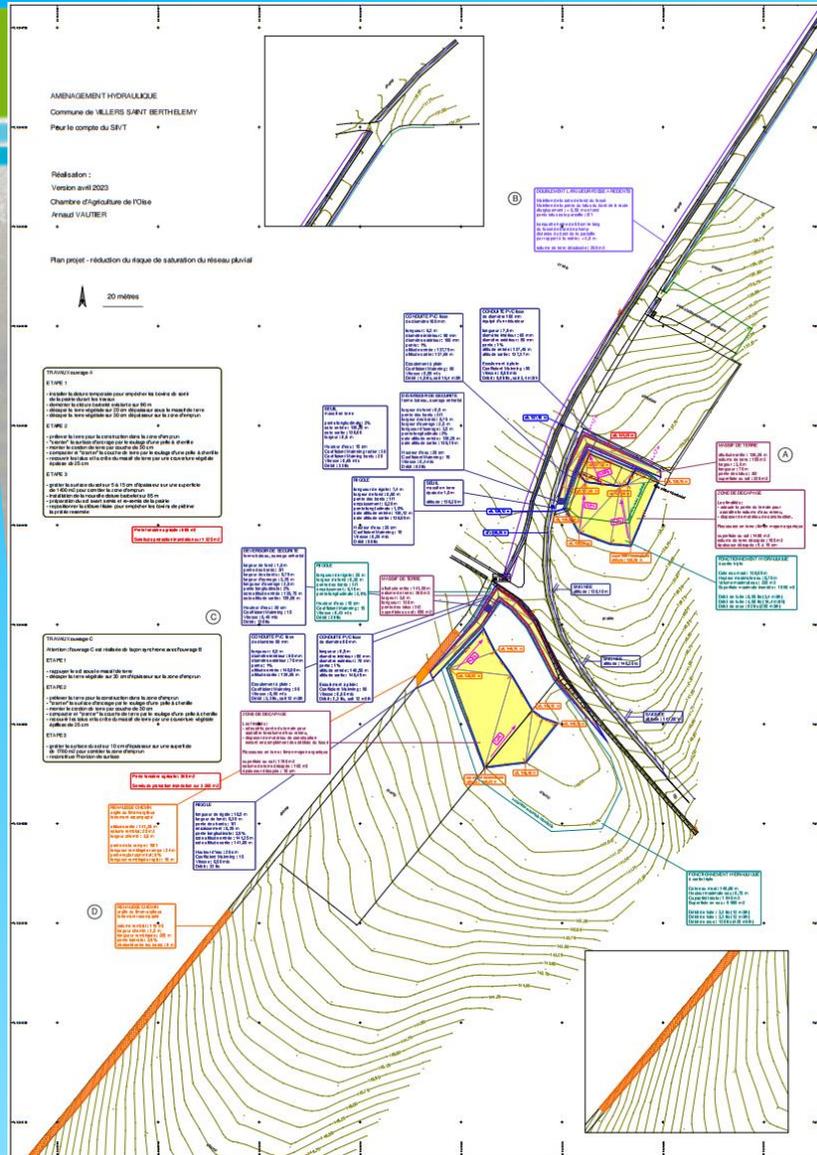
État d'avancement :

- Phase 1 terminée rapport d'études envoyé au COPIL fin mai ;
- Fiches actions en cours de finalisation et démarrage des secondes rencontres pour la validation finale par les exploitants (sites avec des complexités).

Prochaines étapes :

- Conventions travaux et COPIL de fin d'études ;
- Dépôt DIG septembre 2023 ;
- Premier travaux 2024.

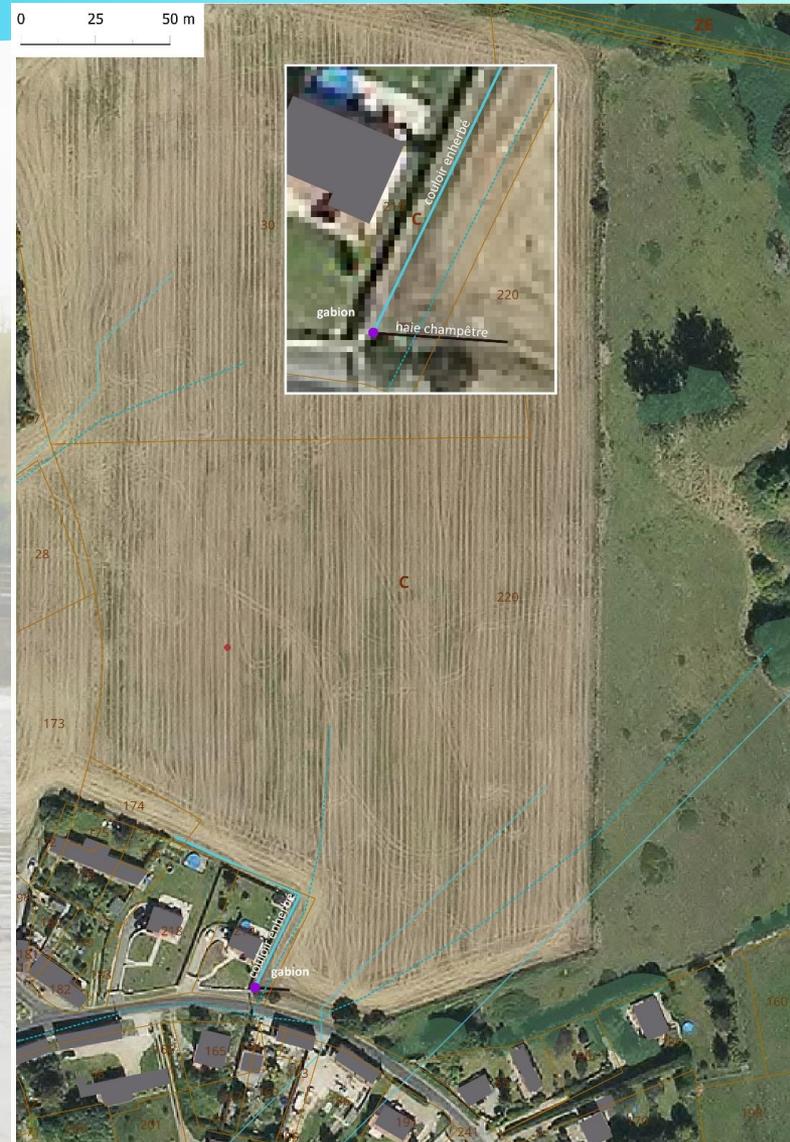
Exemples de sites projets : Villers-Saint-Barthélémy



Projet :

- Mise en place de travaux pour réduire le risque du ruissellement au niveau de la salle des fêtes de Villers et le colmatage du ruisseau du Moulinet.

Exemples de sites projets : Hodenc-en-Bray



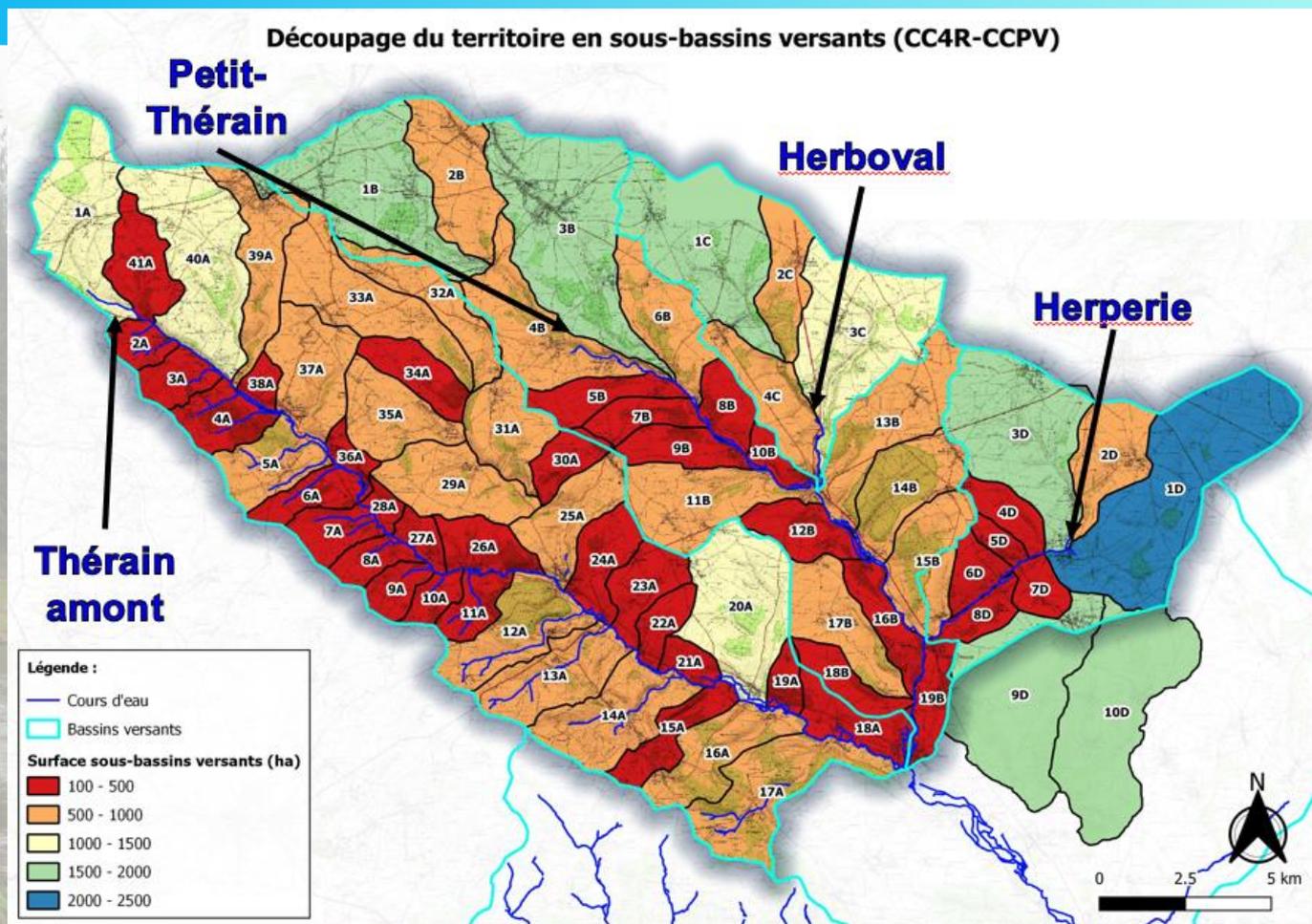
Projet :

- Mise en place de travaux pour réduire le risque du ruissellement du lavoir d'Armentères à Hodenc-en-Bray

Etudes et travaux CCPV – Stratégie ruissellement



SIVT



• 74 sous-bassins versants :

- 38 de 100 et 500 ha ;
- 25 de 500 et 1 000 ha ;
- 4 de 1 000 et 1 500 ha ;
- 6 de 1 500 à 2 000 ha ;
- 1 > à 2 000 ha.

• Numérotation des SS-BV :

- 1A à 41A Thérain amont ;
- 1B à 19B Petit-Thérain ;
- 1C à 4C Herboval ;
- 1D à 10D Herperie.

Etudes et travaux CCPV – Stratégie ruissellement

SIVT

**Critère 1
/10 pts :
Qualité des
milieux
aquatiques**

**Critère 2
/10 pts :
Risques
naturels et
occupation
des sols**

**Critère 3
/10 pts :
Impact sur
les biens et
personnes**



**Hiérarchisation des bassins
versants /30 pts rapportée /10 pts**

Objectifs :

- Prioriser et phaser l'action du SIVT au sein d'un vaste territoire tout en intervenant aussi à l'opportunité ;
- Établir un programme pluriannuel de travaux avec un budget minimal (exemple Syndicat Nonette etc.) avec l'octroi d'aides publiques ;
- Avoir 1 seul arrêté autorisant les travaux sur 5 à 10 ans sur les parcelles privées avec l'accord des exploitants et propriétaires ;
- Travaux d'hydrauliques douce exclusivement (hydraulique structurant demandes loi sur l'eau complémentaires) ;
- Agir plus vite par anticipation et prévention du risque,

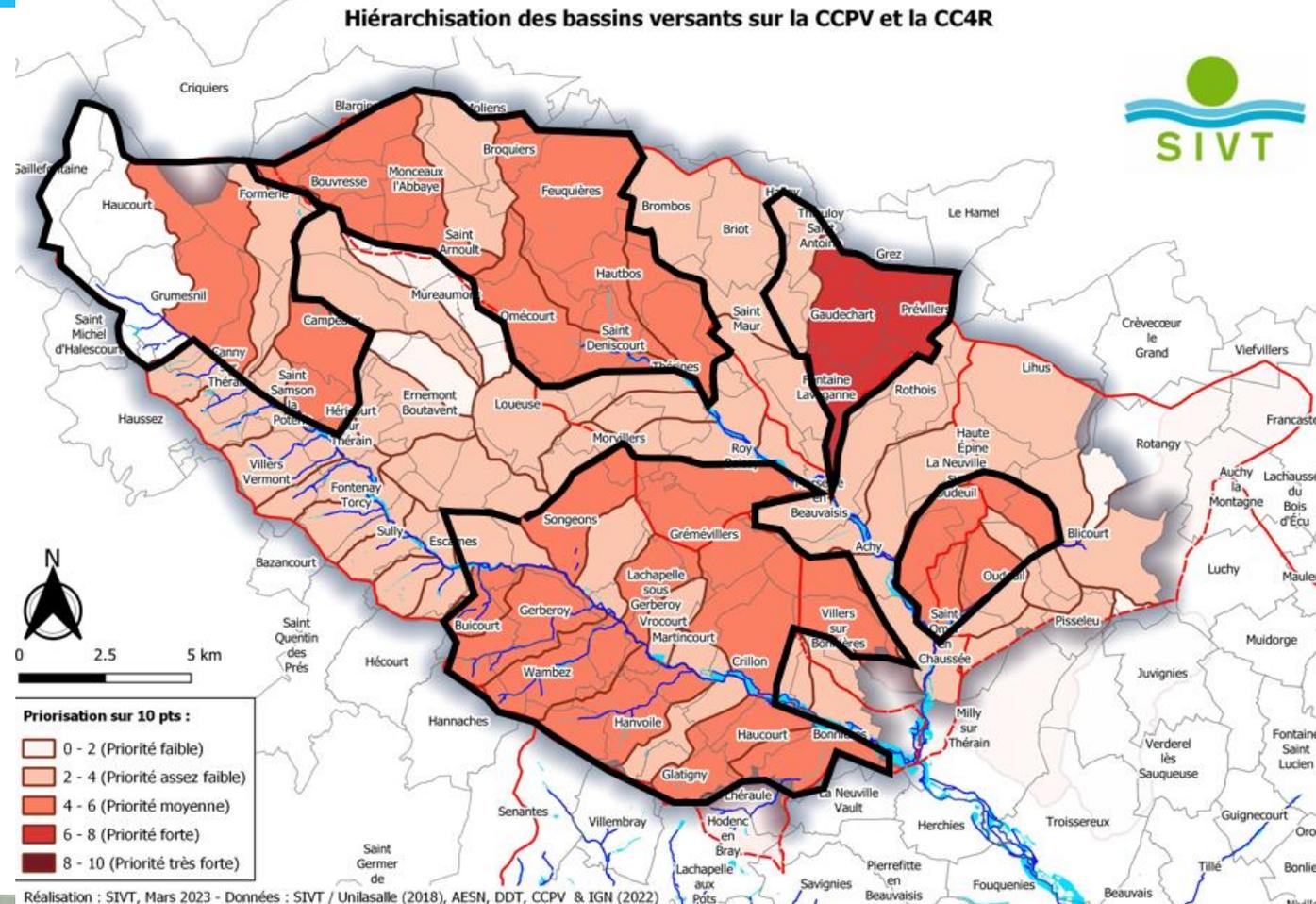
Objectif de résultats sur le reclassement des eaux en bonne qualité, la sécurité des biens et personnes et l'évolution des pratiques réduisant l'érosion des parcelles.

Etudes et travaux CCPV – Stratégie ruissellement

Bilan :

- 34 SS-BV sur 74 de priorité moyenne à forte :
 - 33 SS-BV priorité moyenne ;
 - 1 SS-BV priorité forte ;
 - Soit 24,7 km² sur 39,8 km².
- 5 zones plus sensibles réparties sur l'ensemble du territoire ;
- 3 zones sensibles parmi les 5 autour des sources de l'Herperie, l'Herboval, du Petit-Thérain et du Thérain amont ;

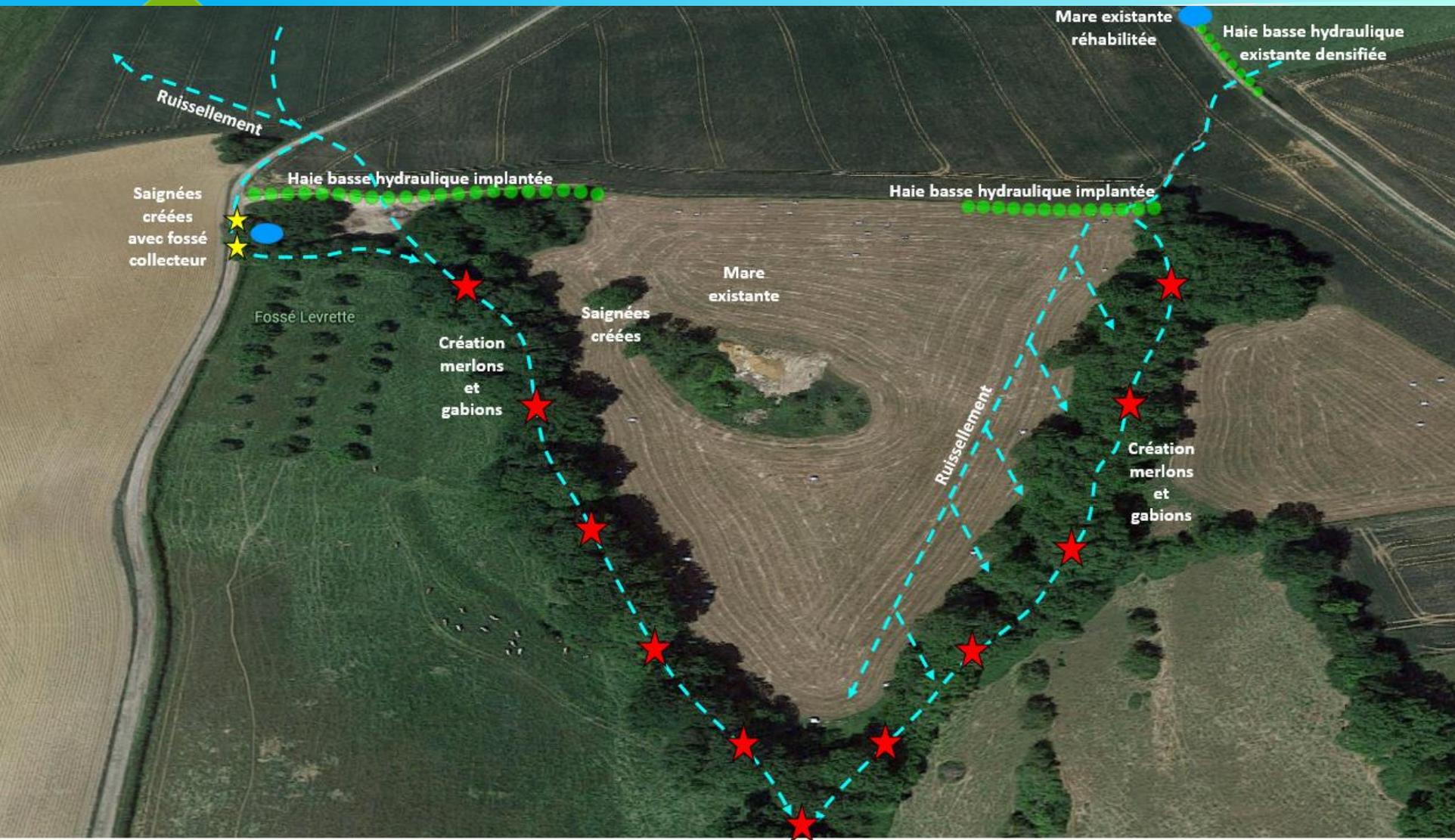
Attention les résultats sont à prendre avec précaution, la hiérarchisation croise des études théoriques et données terrain.



**Nécessité d'une intervention sur l'ensemble du territoire avec 1 arrêté de DIG de principe.
Priorité sur les sources sans oublier les petites opérations à l'opportunité.**

Validation de principe de l'Agence de l'Eau (écrit mail) sous réserve de fournir un échéancier prévisionnel des bassins versants concernés sur 5 ans soit 2027

Etudes et travaux CCPV – Exemple site d'Escames



Projet sur 100 ha :

- Mise en place de travaux pour réduire le risque au Hameau d'Hémécourt et le colmatage du Thérain amont en 2024
- 60 000,00 € HT de travaux prévisionnels

SAGE THERAIN



1^{ère} réunion de la CLE Thérain

30/06/2023 à 16h00

Ordre du jour :

Mise en place de la gouvernance

La présence des élus désignés par les EPCI pour siéger à la CLE est souhaitable.

En cas d'empêchement, prévenir le SIVT pour donner pouvoir à un élu de son EPCI.